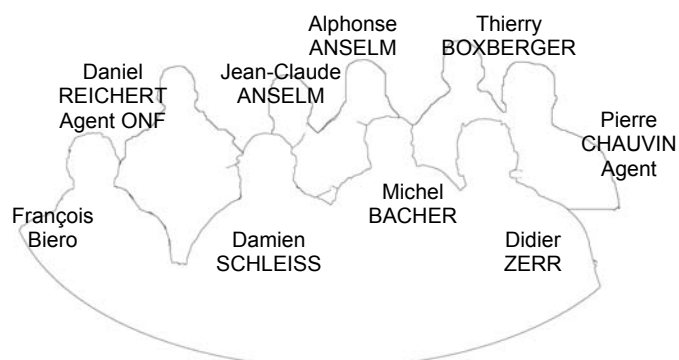


# La Forêt indivise d'Obernai-Bernardswiller



**La forêt d'Obernai-  
Bernardswiller est exploitée par  
une équipe de 7 bûcherons,  
encadrée par deux agents de  
l'ONF**







Le statut d'indivision entre les deux communes d'OBERNAI (4/5<sup>ème</sup>) et de BERNARDSWILLER (1/5<sup>ème</sup>) rappelle la longue histoire mouvementée qui s'est déroulée au pied du Mont Sainte-Odile. Jusqu'à la révolution française ces deux localités ne formaient qu'une seule communauté.

OBERNAI, ville impériale, ville de la décapole, a acquis la propriété de la forêt à des époques différentes.

#### ➤ Le syndicat forestier Obernai-Bernardswiller

La localité de Bernardswiller a été détachée d'Obernai et constituée en commune par une loi du 17 Prairial an XII (soit le 17 mai 1804). Obernai conserva d'abord la gestion de ce patrimoine, mais bientôt, à partir de 1830, s'élevèrent de nombreuses difficultés.

Des procès s'engagèrent qui eurent pour conclusion le 17 novembre 1860 la signature d'un acte de partage. Tous les biens situés hors des enceintes des deux agglomérations étaient considérés comme indivis dans la proportion de 4/5<sup>ème</sup> pour Obernai et de 1/5<sup>ème</sup> pour Bernardswiller. Ils devaient être partagés entre les deux communes, à l'exception des forêts et de quelques pâturages qui demeuraient dans l'indivision.

Ces biens furent administrés par les deux conseils municipaux. Cette solution qui arrêta toute décision fut abandonnée et une décision préfectorale du 28 mai 1909 chargea une commission syndicale de l'administration des biens indivis. Cette commission se compose de cinq membres, quatre pour Obernai et un pour Bernardswiller, élus par les Conseils Municipaux et pour la même durée que ces assemblées. Le président du Syndicat forestier est désigné par le Préfet sur proposition des Maires d'Obernai et de Bernardswiller. Le produit des biens indivis est réparti entre les deux communes dans la proportion indiquée ci-dessus.

#### ➤ Les forêts du Syndicat forestier : l'héritage

	Surface actuelle	Territoire communal
La Grande Forêt	1 850,56 ha	Ottrott
Urlosenholz et Urlosenbergr	258,76 ha	Obernai
Bühl	6,92 ha	Obernai
Dorenberg	19,61 ha	Bernardswiller
Total	2 135,85 ha	

#### • Le massif Ouest, appelé « Grande Forêt »

De temps immémoriaux il est désigné sous ce nom et fait partie du patrimoine de la ville d'Obernai. Il est probable que ce patrimoine ait pris sa source dans les libéralités des Empereurs d'Allemagne, qui semblent remonter à l'époque inconnue de la fondation de la ville (XI<sup>ème</sup>). Cependant son droit sur la forêt est cité dans des chartes de 1323 et 1330 accordées par Louis de Bavière.

La ville d'Obernai eut à soutenir des luttes sanglantes pour maintenir ses droits sur ce beau domaine, qui était contesté par les seigneurs des fiefs du Birkenfels, du Kagenfels (les « deux châteaux jumeaux » construits illégalement au XIII<sup>ème</sup>) et de Rathsamhausen (celui-ci proche des châteaux d'Ottrott). Le conseil souverain d'Alsace intervint dans ces conflits et, sous ses auspices, les parties adverses parvinrent à trouver des arrangements. La ville put acquérir la propriété des deux châteaux :

- Le jeudi 8 avril 1563 la ville d'Obernai acheta pour 5 200 florins le château de Kagenfels et le village de Hohenburgweiler des mains de Luc Wisebock, bailli de la seigneurie de Villé.

- Le Birkenfels après un incendie (début du XV<sup>ème</sup>) fut progressivement abandonné (XVI<sup>ème</sup>). La ruine devint propriété de la ville d'Obernai à la révolution française.

Parallèlement et depuis ces époques lointaines, la ville d'Obernai se trouvait engagée dans une série de procès que lui intentaient les propriétaires des autres châteaux voisins (le Dreistein et le Hagelschloss) sur les droits de leurs fiefs et la délimitation de leurs étendues. Jusqu'à la révolution française, la ville devait solliciter une double investiture, celle des rois de France et celle des évêques de Strasbourg, pour la forêt de Hohenburgweiler et prêter le serment d'hommage usuel aux deux suzerains.

Cependant apparaissent à nouveau deux enclaves, abornées en 1824 :

- la Soutte appartenant à MM. Bernard Célestin, Schiedecker (du Hohwald) et Christmann de Strasbourg
- Le Willerhof appartenant à la Veuve Bruneck de Dachstein dont le fermier se nommait Meyer Joseph

Enfin, et pour clore les différends liés au droit d'usage des habitants d'Ottrott-le-bas sur une partie de la grande forêt, le canton forestier du Brandsteig, d'une contenance de 21,81 ha, est cédé à Ottrott-le-bas, pour solde de tout compte, à l'issue des travaux de l'aménagement forestier de 1861.

- Au pied du Mont Sainte-Odile,

Obernai possédait en indivision une bande de terrains allant de Heiligenstein, au Sud, jusqu'au Boerschbaechel, au Nord. Ce domaine était composé de prés, de champs et de bois : Urlosenholz et Urlosenberg. L'origine de cette propriété est très lointaine. L'aménagiste forestier de 1861 rapporte qu'elle provient, d'après la tradition, de la confiscation en 1259 des fiefs de Conrad IV, situés dans la juridiction d'Obernai.

La ville conserva la forêt. Deux pâturages furent reboisés puis soumis au régime forestier :

- le Dorenberg en 1812 (Pin Sylvestre)
- le Buhl au cours de la période 1930/1960 (Pin noir, pin sylvestre et quelques essences feuillues diverses).

Les autres pâturages ont été partagés entre les deux communes au cours de la période récente.

### ➤ Topographie

La « Grande Forêt » est située en montagne dans le prolongement du massif du Champ du Feu. Le point culminant est à proximité du rocher de Rathsamhausen à 1 046 m et le point le plus bas, près de l'ancienne maison forestière de Vorbruck à 349 m. Les expositions sont principalement Nord. Toutefois, du fait des vallées secondaires elles varient de l'Ouest à l'Est. Les pentes sont souvent fortes sur les flancs du massif et plus atténuées sur les crêtes. La partie Ouest granitique présente des formes régulières arrondies, alors que la partie Est, gréseuse présente des arêtes étroites et des pentes fortes.

La forêt d'Urlosenholz présente deux aspects différents. Le canton forestier d'Urlosenberg situé à l'Ouest se caractérise par une forte pente et une exposition Est. Le canton Urlosenholz est un plateau à faible déclivité.

### ➤ Hydrographie

Deux cours d'eaux et leurs affluents parcourent la « Grande Forêt » - **La Magel** et son affluent le Kaltenbach - **L'Ehn** prend sa source dans les prés de la Soutte et reçoit Le Vorbach, qui reçoit lui-même deux affluents, le Fulloch et le Dimpfel

## ➤ Climatologie

Les précipitations varient de 600 mm à 1400 mm par an. Les températures moyennes s'établissent entre 4°C et 9°C. La Grande Forêt est soumise au climat des sommets vosgiens à caractère océanique prédominant. Les vents dominants sont orientés à l'Ouest. Les archives forestières signalent fréquemment « un canton renversé par l'impétuosité des vents ». Les bris de neige et de glace façonnent également les cimes des arbres. En 1967 un ouragan a, localement, renversé l'équivalent de 2 années de récolte. Un phénomène identique a touché le nord de l'Europe les 26 et 27 décembre 1999. Son impact, de part son ampleur a bouleversé les équilibres du marché.

L'Urlosenholz est soumis au climat continental du fossé rhénan, ce sont les vents calmes et faibles qui y prédominent.

**La proportion de volume récolté en chablis est d'environ 20% du total**

## ➤ Géologie

Les roches sont orientées selon un axe Nord-Sud. Leurs descriptions apparaissent d'Est en Ouest

- Marnes et calcaires (Trias et Jurassique) avec quelques placages limoneux Le Bühl et le Dorenberg. (Type A)
- Colluvions et dépôts glaciaires : l'Urlosenholz. (Type B)
- Dépôts volcaniques dévoniens (Saint-Nabor) : l'Urlosenberg. (Type C)
- Grès Vosgien et conglomérat principal : Parcelles 1 à 3, 23 Est, 27, 28, 31 à 38. (Type D)
- Roches volcaniques, granodiorites et granites du Champ du Feu: Parcelles 4 à 9, 23 Ouest, 24, 25, 29, 30, 39, 40. (Type C)
- Granite hyperalcalin du Kagenfels (granite à gros grain qui se décompose facilement, mais les sols ont une capacité de rétention faible) : Parcelles 10 à 21, 26, 41 à 45, 48 et 49. (Type E)
- Roches volcaniques, granodiorites et granites du champ du Feu : Parcelles 22 et de 46 à 80. (Type C)

## ➤ Pédologie

Science relativement récente qui étudie les sols et leur formation à partir de l'altération de la couche superficielle de l'écorce terrestre, de leur répartition et leur évolution au cours du temps. Elle intègre les éléments situés au-dessus et explique en grande partie les potentialités forestières décrites plus loin.

- Les types de roches mères A, B et C donnent des sols bruns ou brunifiés de potentialité forestière élevée. A noter cependant l'apparition de glaise à faible profondeur par zone dans les parcelles 85 à 86 et 89 à 91.
- Le type de roche mère D donne des sols ocres-podzoliques, podzoliques ou bruns acides (en exposition fraîche en l'absence du pin)
- Le type de roche mère E donne des sols bruns acides à bruns ocreux.

## ➤ Groupement végétaux - stations forestières

Chaque forêt, chaque versant, chaque vallon est un terroir, fruit de la combinaison des éléments naturels fondamentaux. Les espèces et arbres forestiers ne se répartissent pas n'importe où, au hasard. Chacune des grandes espèces forestières indigènes possède son écologie propre. Chacune d'entre elles élit domicile et prospère dans des conditions de stations bien définies.

Les associations forestières (voir carte des essences) ont été relevées directement à partir de l'observation de la flore faite au cours de l'inventaire de 1988 (un relevé pour 2 hectares).

Type de station	Surface	
	ha	%
Hêtraie d'altitude acidiline	50,19	2
Pineraie sapinière hyper-acidiphile	22,55	1
Hêtraie sapinière acidiphile stricte	456,96	21
Hêtraie sapinière acidiphile doux	484,70	23
Hêtraie sapinière acidiline	857,38	40
Hêtraie sapinière neutrophile	10,10	
Erablaie frênaie pionnière	44,60	2
Aulnaie frênaie hygrophile	14,30	1
Chênaie acidiphile	13,55	1
Chênaie acidiline	32,95	2
Chênaie neutrophile	148,57	7

➤ Evolution des essences forestières

	1861	1894	1911	1930	1962	1988
Sapin	57%	60%	52%	42%	33%	27%
Epicéa	8%	8%	12%	16%	26%	31%
Pin sylvestre	2%	2%	4%	9%	9%	8%
Mél. Douglas						1%
<b>Résineux</b>	<b>67%</b>	<b>70%</b>	<b>68%</b>	<b>67%</b>	<b>68%</b>	<b>67%</b>

Hêtres	24%	22%	23%	21%	21%	21%
Chêne	4%	4%	4%	4%	4%	6%
Autres feuillus	1%	1%	1%	4%	5%	4%
<b>Feuillus</b>	<b>29%</b>	<b>26%</b>	<b>28%</b>	<b>29%</b>	<b>30%</b>	<b>31%</b>
<b>Vides</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>

**L'Orme de montagne** a quasiment disparu lors de l'épidémie de la graphiose des années 1970/1980.

Périodes d'introduction des essences forestières :

- Pin sylvestre : semble avoir été introduit artificiellement au milieu du XVIII<sup>ème</sup>
- Epicéa : 1845 pour le reboisement des terrains d'altitude
- Douglas : 1885 le long de certains sentiers (Kagenfels, Birkenfels)
- Mélèze : fin du XIX<sup>ème</sup> (parcelles 4 et 38)
- Au XX<sup>ème</sup> le Chêne Rouge et les résineux suivants : Pin Noir, Pin Weymouth, Thuya, Epicéa Sitka (1979), Sapin Grandis (1974) et Sapin Nordmann (1982).
- Entre 1970 et 1983 les plantations représentaient une activité importante : 84 800 plants/an en moyenne (108 000 en 1974).

➤ La faune sauvage

• Description de 1861

Règne animal : la forêt est peu giboyeuse. On y trouve cependant quelques chevreuils, des lièvres, du renard, des coqs de bruyère, des gélinittes, des bécasses et quelquefois des sangliers...

Pour information, la chasse de la Grande Forêt, d'une contenance de 1824,14 ha était louée pour 6 années du 26 août 1861 au 25 août 1868 en un seul lot, pour la somme de 900 F et les ruisseaux de l'Ehn et du Vorbach, où vivent quelques truites, sont loués avec leurs affluents pour 6 ans du premier janvier 1862 au 31 décembre 1867, pour 52 Francs.

- Description de 1930

Le gibier qui avait été fortement réduit durant et après la guerre 1914-1918, redevient abondant par suite des restrictions que s'imposent les chasseurs. Les cerfs, les chevreuils font des dégâts dont l'importance augmente chaque année. Dès à présent les régénérations non protégées peuvent être considérées dans la partie centrale de la forêt comme à peu près sacrifiées. Si la situation actuelle se prolonge, des mesures de protection onéreuses devront être prises et pour des sommes bien supérieures aux loyers des chasses.

Le remède le plus efficace consiste à ne pas laisser le gros gibier se multiplier d'une façon excessive. Dans le cas contraire, et pour éviter des discussions interminables sur le règlement des dégâts, il est souhaitable que les locataires prennent à leur charge la majeure partie des frais engagés pour la mise en oeuvre des différents moyens de protection.

➤ Les maisons forestières et autres bâtiments

- **Ruines historiques** : Kagenfels, Birkenfels, Hohenburgweiler et le Mur Paien
- **1698** : Les premières descriptions évoquent la présence, au pied du Kagenfels, d'un pont appelé « Forbruch », d'une scierie probablement à l'emplacement de la baraque de l'Ehn, d'une autre à Saegmuehlmaettel et trois bâtiments au Willerhof
- **1750** : Un logement de garde forestier et une scierie à Forbach Rhein. Trois censes (Willerhof, La Soutte, Katzmatt).
- **1820 / 1850** : Construction de 5 maisons forestières, toutes équipées d'une cuisine et possédant des dépendances telles que : grange, écurie, cave, fontaine. Construction de deux scieries, l'une à la Magel (détruite par un incendie en 1860), l'autre à la Vorbruck (scierie à manivelle avec simple engrenage en 1850). Installation d'une pépinière à la Soutte et de deux à la Rothlach. L'aménagement de 1861 les décrivait en bon état.

Désignation des maisons	Année	Coût	Nb d'étages	Nb de chambres	Terrains annexés
Vorbruck	1849	12 200 F	1	7	1,65 ha
Neügrunnenrain	1825	6 553 F	1	4	5,46 ha
Soutte	1826	4 000 F	1	6	4,62 ha
Katzmatt	1840	11 336 F	1	6	6,63 ha
Urlosenholz	1837	6 443 F	1	3	2,98 ha

- **1876** : Après l'achat du Willerhof et de la Soutte, les forestiers sont logés à la Vorbruck, au Willerhof, à la Soutte, à la Magel et à l'Urlosenholz. La maison forestière de la Katzmatt a été démolie en 1875. Une scierie est construite en aval de la MF Vorbruck pour scier des bois longs. Les pépinières d'altitude sont abandonnées et une nouvelle est installée à proximité du Willerhof.
- **1911** : Abandon de la maison forestière de la Soutte. Création d'un poste de forestier supplémentaire (non logé) et redécoupage territorial, encore en vigueur en 2001. Construction de nombreux chemins et de trois baraques à la Magel, au Kreuzweg et à l'Ehnthal pour les bûcherons et actuellement utilisés comme abris de chasse. La construction d'une voie ferrée reliant Grendelbruch à Klingenthal est à l'étude.



- **1930** : Les anciennes maisons Neugrünnenrain, La Soutte et Katzmatt, ainsi que les deux fermes de la Soutte ont entièrement disparues. Les trois maisons forestières de la Grande Forêt étaient reliées téléphoniquement.
- **1956** : Construction de la maison forestière Ehnthal
- **1962** : Electrification d'Urlosenholtz
- **1980** : Reconstruction de la Magel, après un incendie
- **1995** : Electrification du Willerhof (3 janvier) et de la Magel (6 septembre)
- **2000** : Vente de la maison forestière de l'Ehnthal
- **2002** : Vente de la maison forestière de la Vorbruck

### ➤ Les infrastructures

La forêt est desservie par :

- 17,1 km de routes publiques situées essentiellement à la périphérie
- 21,7 km de routes forestières principales goudronnées
- 29,1 km de routes forestières secondaires en terrain naturel ou empierrées

Soit un réseau de 69 km, une densité de 3km/100ha ce qui est une bonne densité.

Ce réseau est complété par de nombreuses pistes de débardage accessibles aux tracteurs forestiers. L'ensemble du réseau forestier a été progressivement fermé à la circulation automobile. L'accès de la «Grande Forêt» est strictement interdit à la circulation les dimanches et les jours fériés.

### ➤ Dernières évolutions

**Le milieu forestier constitue l'ultime zone d'accueil de la grande faune : cerfs, chevreuils et sangliers.** La densité des cervidés est supérieure à 4 animaux / 100 ha alors que la capacité d'accueil est de l'ordre de 1,5. Cette abondance d'animaux pose des problèmes considérables lors de la régénération des peuplements forestiers et nécessite la mise en oeuvre de protections coûteuses (protection individuelle chimique ou mécanique, engrillagement) d'une grande partie des plants jusqu'à un âge avancé (protection des troncs des résineux au-delà de trente ans). De même les sangliers, installés en permanence, condamnent à terme les espèces d'oiseaux qui nichent au sol : Coq de Bruyère (disparition vers 1982), Gêlinotte (observations exceptionnelles), Bécasse (abondante lors du dernier inventaire 1988). En plus de la faune traditionnelle, citons la présence occasionnelle dans le massif du Lynx et d'observations interlopes : le chamois, la marmotte.

Les dégâts causés au milieu forestier par la grande faune sont très importants, ils sont souvent évoqués mais n'ont jamais fait l'objet d'un chiffrage global.

Les six lots de chasse ont été adjugés pour 9 ans (2006 - 2015), moyennant une redevance annuelle de près de 100 000 €.

### ➤ Les richesses naturelles

Un inventaire des richesses naturelles est en cours.

Il convient de signaler la valeur biologique de quelques espaces :

- Les zones ouvertes et particulièrement La Soutte et les prés de la Magel, du Willerhof et de l'Ehn
- Les anciennes zones d'accueil du Grand Tétrás
- Les zones humides, les vides non-boisés, les îlots de vieillissement, et ponctuellement des arbres morts, etc

### ➤ Le tourisme

L'aménagiste, en 1861, indiquait déjà : «on peut encore mentionner, mais seulement à titre de curiosité pour les nombreux touristes qui visitent annuellement cette contrée pittoresque, les ruines des châteaux du Falkenschloss et du Birkenschloss».

Le massif est parcouru par de très nombreux sentiers dont l'entretien est assuré essentiellement par les deux sections du club vosgien « du Mont Sainte Odile » pour l'Urlosenholz, les cantons du Willerhof et du Birkenfels, et « d'Obernai » pour le reste du massif.

La proximité du Mont Sainte-Odile, du Mur Païen et des deux châteaux en ruine oblige le propriétaire à consentir des efforts supplémentaires sur la qualité de la réalisation des exploitations forestières et des travaux sylvicoles.

### ➤ L'emploi de la main d'oeuvre

A lire les anciens documents on constate la présence de bûcherons salariés lors de l'aménagement de 1861 (dont le coût journalier est de 3 Francs). L'exploitation forestière en régie, pratiquée aujourd'hui puiserait son histoire dans un passé antérieur à la période germanique.

Une vingtaine d'emplois étaient liés aux activités traditionnelles en 1970. Actuellement 7 bûcherons réalisent une grande part des tâches. Une partie des travaux est effectuée par des entreprises (débardage, travaux sylvicoles, etc...)

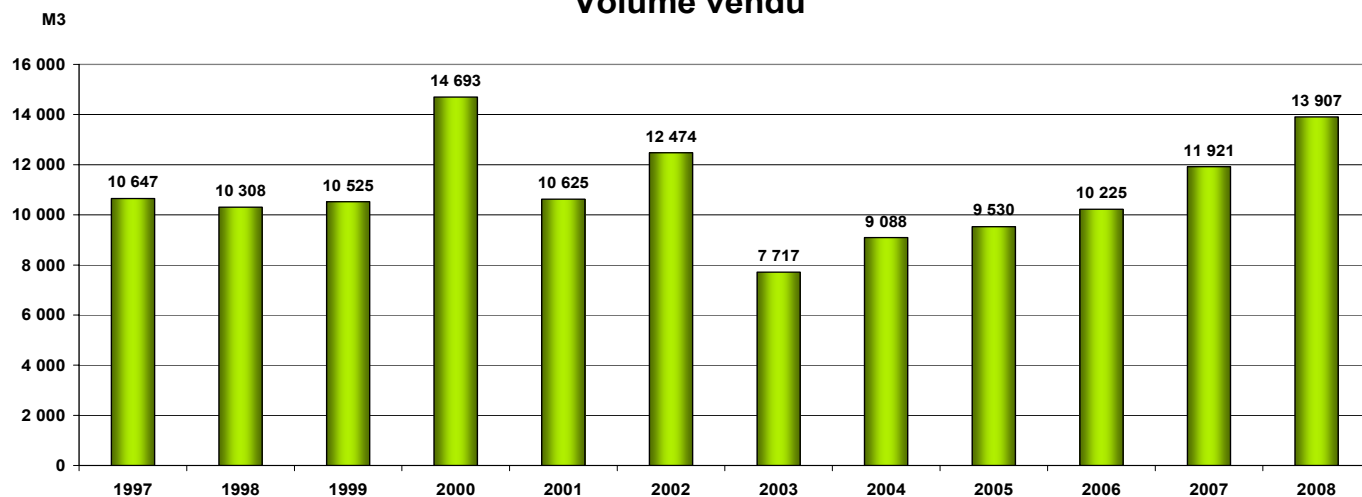
### ➤ Les volumes récoltés

La possibilité de bois récoltable d'une forêt est un révélateur pertinent. Cette possibilité évolue, à l'issue de chaque inventaire.

jusqu'en 1861	8 000 stères/an
1861	10 886 m <sup>3</sup> /an
1881	10 563 m <sup>3</sup> /an
1894	12 904 m <sup>3</sup> /an
1911	15 241 m <sup>3</sup> /an
1930	10 270 m <sup>3</sup> /an
1964	12 730 m <sup>3</sup> /an
1995	15 620 m <sup>3</sup> /an

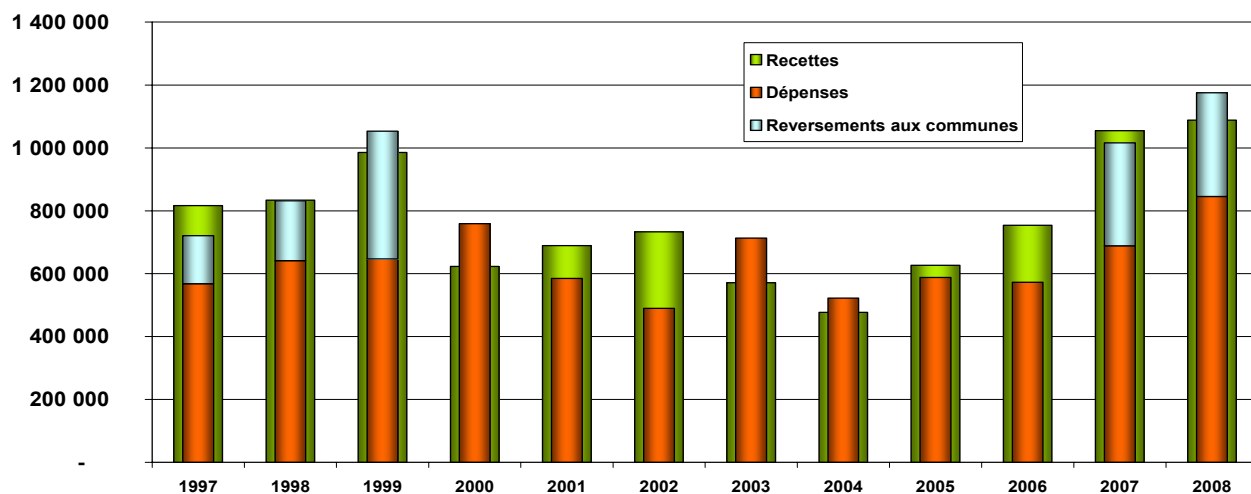
- Au cours de la période 1964 à 1987 (soit 24 ans) la récolte a été de 13 700 m<sup>3</sup>/an, c'est-à-dire environ 1 000 m<sup>3</sup>/an de plus que prévu. Cette surexploitation provient essentiellement des chablis de 1966 (+50% de récolte) et surtout de la tempête de 1967 (récolte de 35 070 m<sup>3</sup>).
- De fortes variations d'une année à l'autre
  - ❖ 1988 : 7 300 m<sup>3</sup> liées aux demandes du propriétaire, dans un contexte économique devenu très instable.
  - ❖ 1994 : 18 300 m<sup>3</sup> - Une coupe exceptionnelle avait été demandée pour couvrir en partie les travaux d'électrification des maisons forestières Magel et Willerhof.
  - ❖ En 1999 (dernière année stable) le volume de bois façonné a été de 10 862 m<sup>3</sup>
- L'essentiel des bois renversés par la tempête des 26 et 27 décembre 1999 (environ 50 000 m<sup>3</sup>) a été vendu en 2000.

## Bois d'oeuvre Volume vendu

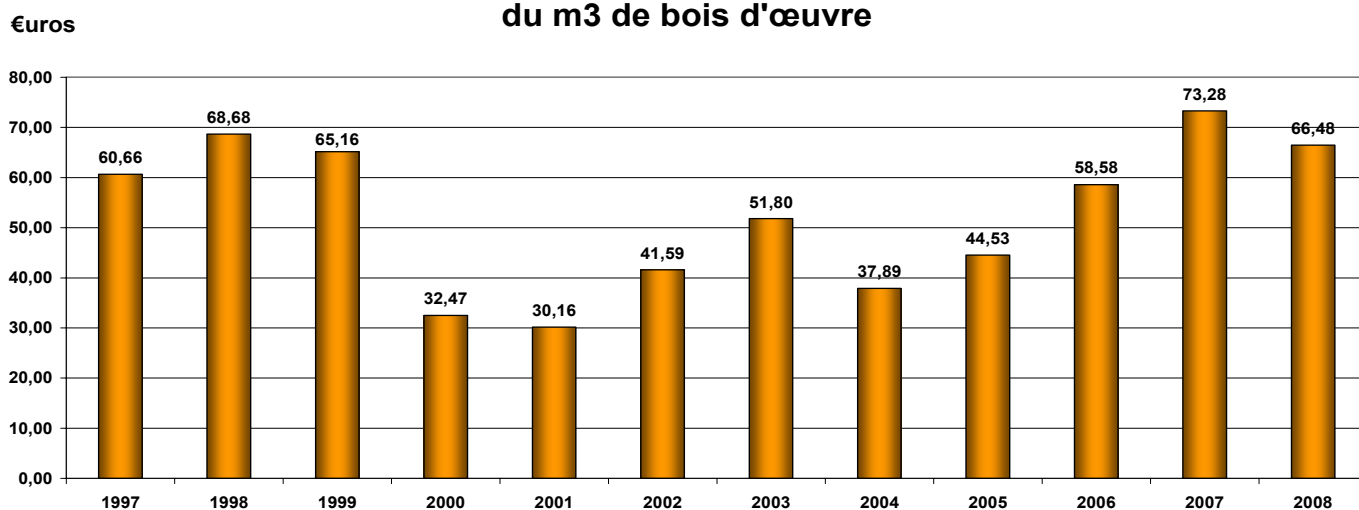


### ➤ Les bilans financiers

## Dépenses et recettes de l'exercice



## Prix moyen de vente du m3 de bois d'oeuvre



## ➤ Les aménagements forestiers

Les nombreuses descriptions des forêts d'Obernai et de Bernardswiller ont eu pour ambition de donner quelques règles d'exploitation des bois et d'instaurer des principes de protection de ce patrimoine. Comme aujourd'hui, il s'agissait d'assurer la permanence de la forêt et d'obtenir des produits de qualité pour satisfaire le plus grand nombre de demandes formulées par la société.

- 1629 - Abornement partiel entre le Munzfeld et le chemin des bornes « douze bornes, dont la première et la dernière sont chargées du côté du bois d'Oberehnheim d'un aigle ... ».
- 1698 - Procès-verbal d'arpentage : contenance de la grande forêt : 3 655 arpents et 35 verges. Elle contient « de beau bois tout de sapins et quelque peu de chêne, éloignés de la ville de 3 lieux ... Les bois sont de peu de valeur ... pour leur éloignement, l'on pourra laisser le quart en réserve dans le canton entourer de rouge ».
- 1750 - Etat Général des bois de la forêt d'Obernai : la Grande Forêt est composée essentiellement d'une futaie de sapin, de quelques chênes, et d'un peuplement de hêtres au Neukrumrhein « renversé par l'impétuosité des vents, dont une grande partie est sur le terrain qui pourrit ... qui étouffe et empêche les revenus de croître ». L'Urlozenholz « Beau taillis de jeunes chênes de belle qualité et de bonne espérance » et quelques vieux chênes qui ne sont propre que pour la glandée. L'Urlozenberg peuplé de sapins de tous âges bien fournis. Les dispositions principales étaient de mettre en réserve un quart de la surface, d'asseoir les exploitations à la rotation de trente ans en conservant 16 baliveaux de bois durs à l'arpent.
- 1820-1830 - Développement des connaissances sylvicoles : Adoption des méthodes du réensemencement naturel et des éclaircies. Abandon de la démarche des coupes régulières au profit d'interventions aux seuls endroits où des opérations étaient nécessaires.
- 1840 - Procès-verbal de délimitation : absence de parcellaire, de règlement et de méthode d'exploitation. Trois zones d'habitations sont installées dans le massif. Elles contribueront à causer des troubles (contestation des limites et pâturage excessif dans les peuplements forestiers). Le ruisseau de la Magel est rendu flottable à bûches perdues (1854)
- 1861 - L'aménagement crée un parcellaire aux limites naturelles. Il règle le mode d'exploitation. La forêt est partagée en quatre séries : trois dans la Grande Forêt et une pour l'Urlozenholtz. Un quart en réserve est fixé à la Magel (517,29ha). Les peuplements sont irréguliers et il y a partout des vieux bois dépérissant qui gênent la régénération acquise. Les semis sont étouffés par les bois morts et par la végétation herbacée. Les vides sont nombreux.
- 1876 - Révision de l'aménagement : l'administration allemande procède à une révision, diminue légèrement la possibilité et limite le reboisement des espaces non boisés : Le Willerhof, la Soutte et la Magel restent des prairies.
- 1911 – L'« Etat de la Forêt » favorise la régénération naturelle (contre le vent), le mélange des essences (d'abord le hêtre puis le sapin), tient compte des dégâts des neiges (chablis abondants), fixe les limites des triages (encore en vigueur), aménage de nombreuses dessertes et des baraques ouvrières (Magel, Kreuzweg, Ehnthal), et projette une voie ferrée reliant Grendelbruch à Klingenthal.
- 1930 - Aménagement : Premier bilan (couvrant une longue période) qui signale le recul du sapin et du chêne et déconseille l'extension du chêne. Le déficit porte principalement sur les bois d'âge moyen
- 1964-1994 - Aménagement : La régénération naturelle du sapin est presque nulle. Deux causes : la trop grande régularité de la sapinière et la surabondance du gibier. Pour éviter ces inconvénients, des éclaircies seront conduites de façon à obtenir une futaie étagée. Un effort considérable est fait pour renforcer la place du sapin. Intenses campagnes de travaux sylvicoles. La pépinière du Willerhof produit, à elle seule, 30 à 40 000 plants par an ( 50 265 en 1987). Elle sera abandonnée en 1995.
- 1995-2009 - Aménagement en cours : bon équilibre des classes d'âge et bon potentiel de bois récoltables. Lignes directrices : favoriser la diversification des essences et des étagements, préférer la régénération naturelle à la plantation, contenir la place de l'épicéa, maîtriser la gestion de la faune sauvage. Les objectifs d'enrichissement du patrimoine sont la production ligneuse de qualité, la protection des milieux sensibles et des paysages, l'exercice de la chasse et l'accueil du public.

